



55

XXI^{ème} Session du Groupe de Travail
de l'Examen Périodique Universel (EPU)

RAPPORT DU LESOTHO

-----@-----
DECLARATION DU BENIN
-----@-----

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation du Lesotho, conduite par et salue les efforts et les progrès réalisés par le Lesotho, dans le domaine de la mise en œuvre des recommandations issues du premier passage à l'EPU, de ce pays.

Ces avancées concernent, entre autres, la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et le renforcement du système judiciaire, la promotion du genre, l'éducation, la santé, etc.

Tout en se félicitant des efforts accomplis, le Bénin recommande aux Autorités du Lesotho :

- de ratifier le Protocole facultatif se rapportant aux droits des personnes handicapées ; et
- de ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant.

Enfin, la délégation du Bénin invite la Communauté internationale à soutenir les efforts des Autorités du Lesotho en matière de promotion et protection des droits de l'homme.

Je vous remercie.